

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

#### Arrêté du 24 avril 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat

NOR : DEVK1710703A

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 24 avril 2017, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au mardi 2 mai 2017.

La date de clôture des inscriptions est fixée au vendredi 9 juin 2017.

L'épreuve écrite du concours se déroulera le mardi 5 septembre 2017.

Le dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) sera à remettre pour le vendredi 24 novembre 2017 au plus tard.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- via internet à l'adresse : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr), puis « Inscriptions » ;
- par téléphone, lettre ou visite :
  - pour les personnes n'habitant pas l'Ile-de-France : auprès d'une direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), d'un centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) ;
  - pour les personnes habitant l'Ile-de-France : auprès du centre de valorisation des ressources humaines de Paris (CVRH 75).

Les inscriptions seront enregistrées par internet du mardi 2 mai 2017 au vendredi 9 juin 2017 à l'adresse internet : [www.concours.developpement-durable.gouv.fr](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr), puis « Inscriptions »

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. En cas de multiples inscriptions par un même candidat, seule la dernière inscription sera prise en compte.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite. Ce courrier, accompagné d'une enveloppe au format 22,9 × 32,4 cm affranchie au tarif en vigueur correspondant à un poids jusqu'à 100 g et libellée au nom et à l'adresse du candidat, devra être adressé par voie postale en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/RM1) chargé des inscriptions, à l'adresse suivante : ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SG/DRH, Concours interne d'attachés d'administration de l'Etat, session 2017, Grande Arche, 92055 La Défense Cedex.

Le dossier imprimé d'inscription dûment complété devra être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/RM1) chargé des inscriptions au plus tard le vendredi 9 juin 2017, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats devront donc veiller à demander leur dossier d'inscription suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier.

Tout dossier papier parvenant au bureau du recrutement dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au vendredi 9 juin 2017 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste ou parvenant par tout autre mode d'envoi non postal (courriel, télécopie) sera refusé.

Le nombre de places offertes fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé du développement durable.

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé du développement durable.